



PEYRIGNAC

*La vie
De notre commune*



*Peyrignac
d'hier et
d'aujourd'hui*

*Travaux
d'aménagement
du terrain de
basket
(vers 1946) à
l'emplacement
du multiple
rural actuel*



**Bulletin Municipal
1er semestre 2014**



Les activités périscolaires

- 1 - Activité jardinage*
- 2 - 'Le nouveau Lascaux 5' sous le préau de l'école*
- 3 - Activité football*
- 4 - Activité pâtisserie*
- 5 - Activité 'les anciens racontent'*

LE NOUVEAU CONSEIL EST ARRIVÉ

Il ne vous a pas échappé que l'actualité électorale était cette année fournie et les Peyrignacois ont plutôt plus voté qu'ailleurs, ce qui témoigne de leur sens civique.

Pour ce qui est des élections municipales qui nous intéressent au premier chef, l'équipe a été renouvelée avec l'arrivée de six nouveaux membres en remplacement de certains qui ont souhaité prendre un peu de recul, ce que nous pouvons comprendre, et nous les remercions pour les services rendus. Nous pensons tout particulièrement à Roger MAZELLE qui a amplement mérité la médaille d'honneur qu'il a reçue après cinq mandats et 31 ans de bons et loyaux services tant au conseil que dans les associations.

Dans ces périodes souvent difficiles dans nos communes, l'ambiance a été calme à PEYRIGNAC même si la période est toujours propice pour évaluer le travail accompli ; certains jugeant le verre à moitié vide, d'autres à moitié plein mais nous sommes en démocratie et on a encore, fort heureusement, le droit de juger ceux qui assurent des fonctions électives.

Ne nous plaignons pas, le bilan doit être positif puisque les scores des uns et des autres sont suffisamment significatifs. Certains élus sont plus exposés que d'autres puisque ce sont ceux qui sont appelés à dire « non » aux demandes formulées et ainsi assument toutes leurs responsabilités lorsque c'est nécessaire, qui fermaient la marche. Il en est ainsi à PEYRIGNAC mais aussi ailleurs, ainsi qu'en attestent les résultats enregistrés par les maires et adjoints des communes voisines.

Le nouveau conseil s'est fixé un programme ambitieux dont vous voyez les premiers effets avec les travaux dans le bas du bourg et place de la Bonnelle. Ces travaux mettront un terme aux aménagements communaux structurants. Il nous restera à faire porter nos efforts sur les opérations qualitatives de mise en valeur et d'embellissement de notre espace rural afin d'en faire découvrir toutes les richesses.

Notre école sera encore notre priorité et dans des temps difficiles où les suppressions de postes perdurent, nous nous attacherons à la maintenir bien vivante et dynamique, pour peu que les parents d'élèves nous y aident.

En quelques mots, pour que ce mandat soit positif, nous ferons notre cette devise d'Einstein :
'La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre'

Un nouveau mandat, c'est aussi un moment de réjouissance incontournable où la population se retrouve autour du traditionnel 'Mai' pour un moment de convivialité. **Nous ne dérogerons pas à cette coutume fort sympathique et nous vous convions donc à planter l'arbre de paix**

le Samedi 26 juillet à partir de 17h30

sur le plateau scolaire ou au gymnase en cas de pluie

Serge PEDENON et le conseil municipal

LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE



Les résultats

Le résultat du scrutin municipal est le suivant :

- * Inscrits : 447
- * Votants : 361
- * Blancs et nuls : 19
- * Exprimés : 342

Ont obtenu :

- Serge PEDENON : 272 voix. Maire (79,5%)
- Aimé LATOUR : 254 voix ; 1er adjoint (74%)
- Christine SPINDLER : 294 voix ; 2ème adjointe (86%)
- Gino GAVA : 314 voix ; 3ème adjoint (92%)
- Arlette ROULAND : 319 voix (93%)
- Michel ROMAIN : 312 voix (91%)
- Nathalie MANIERE : 306 voix (89%)
- Clément LAGRENAUDIE : 302 voix (88%)
- Laurent DOMEJEAN : 300 voix (87%)
- Nicole MANCINI : 291 voix (85%)
- Valérie GIRARD : 287 voix (84%)
- Philippe COLLAS : 286 voix (83,5%)
- Fabrice VERT : 280 voix (82%)
- Alain DURAND : 266 voix (78%)
- Colette LAJANTHE : 243 voix (71%)

Les attributions des adjoints

Il n'a été conservé que trois adjoints en étendant leurs attributions, à savoir :

- * **Aimé LATOUR** : voirie et travaux annexes, gestion des agents de terrain
- * **Christine SPINDLER** : activités scolaires et périscolaires, service social, secrétariat du conseil, environnement et cadre de vie
- * **Gino GAVA** : bâtiments communaux, assainissement, réseaux électriques, éclairage public, eau

Les commissions communales

Commission Appel d'offres :

Responsable : Serge PEDENON

Membres : Aimé Latour, Michel Romain, Fabrice Vert, Clément Lagrenaudie, Laurent Domejean, Alain Durand, Colette Lajanthé, Philippe Collas.

Commission Assainissement et Gestion des déchets :

Responsables : Gino GAVA pour l'assainissement

Aimé LATOUR pour la gestion des déchets

Membres : Nicole Mancini, Michel Romain, Fabrice Vert, Christine Spindler.

Commission des finances :

Responsable : Serge PEDENON

Membres : Valérie Girard, Nicole Mancini, Arlette Rouland, Christine Spindler, Colette Lajanche, Philippe Collas, Laurent Domejean.

Commission Affaires scolaires et périscolaires :

Responsable : Christine SPINDLER

Membres : Valérie Girard, Nicole Mancini, Arlette Rouland, Colette Lajanche, Nathalie Manière, Laurent Domejean.

Commission Cadre de vie, Environnement et Vie Locale :

Responsable : Christine SPINDLER

Membres : Nathalie Manière, Michel Romain, Valérie Girard, Serge Pedenon, Aimé Latour, Alain Durand, Arlette Rouland, Clément Lagrenaudie, Laurent Domejean, Philippe Collas, Fabrice Vert, Colette Lajanche.

Commission Bâtiments communaux :

Responsable : Gino GAVA

Membres : Alain Durand, Michel Romain, Laurent Domejean, Arlette Rouland, Clément Lagrenaudie, Fabrice Vert.

Commission Voirie :

Responsable : Aimé LATOUR

Membres : Clément Lagrenaudie, Laurent Domejean, Philippe Collas, Alain Durand.

SIAEP (Syndicat d'adduction d'eau potable de Condat) :

Délégués : Clément LAGRENAUDIE, Colette LAJANTHE.

Suppléants : Laurent Domejean, Fabrice Vert

SDE (Syndicat Départemental d'Electrification) :

Délégués : Gino GAVA, Alain DURAND.

Suppléants : Laurent Domejean, Arlette Rouland.

DONNEES BUDGETAIRES GLOBALISEES DU MANDAT MUNICIPAL 2008/2014



En ce début de mandat, avant d'examiner le budget 2014, il n'est pas inutile de rappeler l'évolution des budgets du dernier mandat municipal et de façon synoptique de préciser quelles ont été les dépenses et recettes réelles et surtout les excédents nets d'exploitation de 2008 à 2013 constatés en fin de chaque exercice à l'examen des comptes administratifs.

Excédents de fonctionnement réels des comptes administratifs - Exercices 2008 à 2013 (hors reports)

Année	Recettes réelles	Dépenses réelles	Excédent (net)
2013	416 940,84 € +2,3%	336 711,48 € + 4,3%	80 229,36 €
2012	407 399,53 € +2,7%	322 831,00 € - 1,07 %	84 568,53 €
2011	396 795,45 € +4,2%	326 331,70 € -2,5%	70 463,75 €
2010	380 685,75 € +6,86%	334 378,22 € +6,8%	46 307,53 €
2009	356 240,61 € -3,17%	313 091,17 € -1,7%	43 149,44 €
2008	367 935,69 €	318 578,82 €	49 356,87 €
		TOTAL	374 075,48 €

Soit un excédent moyen annuel de 374 075,48 € /6 = 62 346 € (environ 20 % /dépenses)

Evolution des dépenses et des recettes :

Dépenses 2008 à 2013 : + 18 133 € (+5,69 %) soit environ + 1 % /an

Recettes 2008 à 2013 : + 49 005 € (+13,3 %) soit environ + 2 % / an

En résumé, notre souci d'économie s'est vérifié puisque nos dépenses n'ont augmenté en moyenne que de 1% par an soit moins que l'inflation, pendant que nos recettes étaient en hausse de 2% en moyenne, ce qui explique que notre excédent de fonctionnement progresse d'année en année.



Budget général 2014 - (Prévisionnel)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES FONCTIONNEMENT			
Nature	2013	2014	Variation
Charges de caractère général	107 850,00 €	107 765,00 €	Néant
Charges de personnel	170 000,00 €	180 850,00 € ⁽¹⁾	+6,4%
Atténuation de produits	995,17 €	2 400,00 €	+142%
Autres charges de gestion	49 420,00 €	60 171,00 € ⁽²⁾	+22%
Intérêts	20 900,00 €	20 950,00 €	Néant
<i>Sous-total dépenses réelles</i>	<i>349 165,17 €</i>	<i>372 136,00 €</i>	<i>+6,5%</i>
Excédent de fonctionnement	80 000,00 €	55 000,00 €	-31%
TOTAL	429 165,17 €	427 136,00 €	-0,5%

(1) Incidence du recensement de population (compensé en recettes), de l'évolution des carrières et de la réforme des rythmes scolaires.

(2) Cette augmentation s'explique par la nécessité d'injecter des fonds dans les budgets déficitaires du camping (9 600 €) et du multiple rural (4 500 €) ce qui est normal pour ce dernier budget comme précisé chaque année, en raison de la prise en compte du loyer du logement au budget général alors que tous les emprunts sont supportés par le budget du multiple. Il ne s'agit donc que d'un réajustement.

RECETTES FONCTIONNEMENT			
Nature	2013	2014	Variation
Atténuation de charges et remboursements divers	- €	1 500,00 €	Non significatif
Produits divers (dont cantine)	38 700,00 €	38 100,00 €	Néant
Impôts locaux et taxes	201 215,00 €	210 807,00 € ⁽¹⁾	+4,5%
Dotations de l'Etat	105 321,00 €	106 049,00 € ⁽²⁾	+0,7%
Revenus des immeubles et excédents	60 000,00 €	50 500,00 € ⁽³⁾	-16 %
Produits exceptionnels	2 000,00 €	4 787,35 €	+139%
<i>Sous-total dépenses réelles</i>	<i>407 236,00 €</i>	<i>411 743,35 €</i>	<i>+1,10%</i>
Excédent de fonctionnement	21 920,17 € (de 2012)	15 393,45 € (de 2013)	-30%
TOTAL	429 156,17 €	427 136,80 €	-0,5%

En résumé, les recettes réelles de fonctionnement augmentent donc de plus de 1%.

(1) Il est obtenu 9 500 € de fiscalité supplémentaire **sans que les taux des impôts locaux n'aient été augmentés** et du seul fait de la prise en compte des constructions nouvelles et de l'actualisation des bases (1,5%) décidée par le Parlement, ce qui génère au final 4,5% de produit supplémentaire malgré la diminution de 1,7% des bases de la CFE (ex taxe professionnelle). Par contre le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères votée par la communauté de communes, après avoir diminué l'année dernière de 11%, augmente légèrement, passant de 10,29% en 2013 à 10,43% en 2014.

(2) La participation de l'Etat est légèrement en hausse du fait de l'augmentation de notre matière imposable et des autres paramètres pris en compte (kilométrage de voirie, école etc...) et nous aurions dû percevoir en fait 4500 € de plus mais l'Etat a décidé de réduire sa contribution, ce que nous pouvons comprendre.

(3) Les excédents des budgets annexes : assainissement (4500 €) et Photovoltaïque (11 000 €) sont moindres que les années précédentes et compensent à peine les déficits des deux autres budgets visés ci avant à la rubrique « Dépenses ».

SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant	Nature	Montant
Déficit d'investissement 2013 et opérations en cours	105 988,46 €	Excédent de fonctionnement 2013 affecté au financement de l'investissement de l'année	86 765,08 €
		Subventions à percevoir sur travaux 2013	19 223,38 €
<i>Sous-Total</i>	<i>105 988,46 €</i>	<i>Sous-Total</i>	<i>105 988,46 €</i>
Emprunts bancaires (dont solde cantine)	67 750,00 €	FCTVA	17 000,00 €
Annuité éclairage public	5 651,00 €	Taxe d'aménagement	4 000,00 €
Dépenses imprévues	2 941,00 €	Subventions Grande Rue :	
Aménagement Grande Rue et Place de La Bonnelle	290 143,00 €	<i>Réserve parlementaire</i>	7 000,00 €
Voirie Rte Capette et divers	24 500,00 €	<i>Région</i>	30 000,00 €
Achat bâtiments dans le bourg	76 000,00 €	<i>Département</i>	75 000,00 €
Lame Neige	2 375,00 €	<i>Etat (DETR)</i>	35 160,00 €
Signalétiques rues	8 400,00 €	<i>Amende de police</i>	10 000,00 €
Enfouissement lignes rte de Châtres	6 300,00 €	Subvention Conseil Général Voirie	6 000,00 €
Radiateurs mairie	4 200,00 €	Revente immeuble	50 000,00 €
Rampe éclairage scène	900,00 €	Emprunt	200 000,00 €
		Excédent de fonctionnement	55 000,00 €
<i>Sous-Total</i>	<i>489 160,00 €</i>		
TOTAL	595 148,46 €	TOTAL	595 148,46 €

INFORMATIONS DIVERSES



Signalétique des rues : Cette opération délicate va enfin se concrétiser puisque l'ensemble du matériel nécessaire a été livré.

* Première opération : les noms des rues sur panneaux ou sur immeubles seront installés en juillet.

* Pour ce qui est des numéros, une note vous sera adressée en vous signalant le nom de votre rue et le numéro de votre immeuble. Un coupon réponse sera joint vous laissant la possibilité soit :

1) d'installer vous-même votre numéro après l'avoir récupéré à la mairie à condition qu'il soit bien visible de la rue. Pour cela, il devra être apposé de préférence sur la maison si elle est proche de la rue ou à défaut sur un poteau de clôture.

2) de le faire installer par un employé communal au meilleur emplacement possible.

La note vous donnera toutes les précisions utiles.



Bus de ramassage scolaire : Le bus communal en service ne comporte pas de ceintures de sorte qu'il est hors d'usage à compter du premier janvier 2015 et qui plus est, le service des mines chargé de l'examiner tous les six mois ne souhaite plus le voir circuler. En d'autres termes, son changement s'imposait. Après examen par une commission communale des diverses possibilités existant sur le marché (Mercedes, Iveco, Volkswagen) la commission a opté pour un nouvel Iveco de 22 places passagers, plus une place conducteur, avec tous les équipements de sécurité adaptés et le pack scolaire. Le prix est de 52 340 € HT (soit 62 808 € TTC) comprenant la carte grise, la formation des agents et le chronotachygraphe.

La livraison est prévue début juillet et cette acquisition est subventionnée à hauteur de 15 000 € en provenance du conseil général ; la TVA étant par ailleurs récupérable fin 2015.

L'ancien bus a été mis en vente au prix de 4 500 € négociable .



Résultats du recensement de population de février : le recensement de la population, auquel vous avez participé en Janvier/Février, a fait apparaître que la population de PEYRIGNAC était de 571 habitants, ce qui nous rapproche de la barre symbolique de 600 que nous espérons atteindre mais qui ne saurait tarder.

Il n'est pas superflu de rappeler qu'au recensement de 1999, la population était de 400 habitants précisément, soit une augmentation de près de 50 % en 15 ans !



Achat du garage en centre bourg : la commune était locataire du garage/grange en centre bourg depuis plusieurs années. La propriétaire, Arlette GAY ayant souhaité le céder, la commune s'est portée acquéreur de ce local pour 25 000 €. Michel et Annie RANOUX ont acquis la maison d'habitation, qui reste ainsi dans la famille et qu'ils ont d'ailleurs bien restaurée. La commune entreprendra des travaux similaires l'année prochaine car le budget d'investissement est déjà bien chargé cette année. L'acte administratif a été établi par la mairie, donc gratuitement.

TRAVAUX DE LA GRANDE RUE ET DE LA PLACE DE LA BONNELLE

Comme vous pouvez le constater, les derniers travaux d'aménagement du bourg avancent normalement et devraient être terminés fin juillet ; ils ne soulèvent pas de difficultés particulières excepté quelques problèmes de circulation, somme toute supportables.

Toutes les informations vous ont été données dans les précédents bulletins sauf quelques aspects financiers qui n'étaient pas encore bien calés. Plus précisément, la dépense ressort à :

* Entreprise LAGARDE et LARONZE :	236 924 € TTC
* Entreprise SEVE - espaces verts sur talus :	10 800 € TTC
* DARLAVOIX - enfouissement éclairage public :	15 591 € TTC
* DARLAVOIX - enfouissement électrique et téléphone :	20 860 € TTC
Total :	284 175 € TTC

Il a pu être obtenu les subventions suivantes :

* Région AQUITAINE :	30 000 €
* Conseil général - contrats d'objectifs :	13 966 €
* Conseil général aménagement centres bourgs :	48 912 €
* Réserve parlementaire (Germinal PEIRO) :	7 000 €
* Etat : Dotation d'Equipement des territoires ruraux :	35 161 €
* Amendes de police :	10 000 €
Total :	145 039 €

S'y ajoute la récupération de la TVA en fin d'année 2015, de l'ordre de 40 000 €, soit un retour sur investissement par le biais de ces aides diverses correspondant à 65 % de la dépense, tout en sachant que la commune doit faire l'avance de la totalité de l'investissement et qu'elle ne percevra les aides ci-dessus qu'en 2015.



LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES EN ORDRE DE MARCHE

La nouvelle communauté de communes intitulée «Communauté de Communes du TERRASSONNAIS en Périgord noir, THENON- HAUTEFORT » a été installée au premier janvier 2014 mais a vécu en léthargie jusqu'aux élections municipales avec un fonctionnement à minima pendant ces trois mois où seules les affaires courantes ont été expédiées.

Une fois les élections passées, le nouveau conseil communautaire a été constitué avec 61 représentants des 39 communes nouvellement élus, à savoir 12 membres à TERRASSON, 4 au LARDIN, 3 à THENON, 2 à HAUTEFORT, CONDAT, PAZAYAC et LA BACHELLERIE et un pour toutes les autres communes.

Dans la foulée, le bureau communautaire composé du président, des 10 vice-présidents et de 8 membres, chargé d'assurer le fonctionnement de la structure et d'animer les commissions, a été constitué de la façon suivante :

- Président : Dominique BOUSQUET - maire et conseiller général de THENON.
- Premier vice-président : Pierre DELMON - maire de TERRASSON : Management, organisation et Finances.
- Deuxième vice-président : Serge PEDENON - maire de PEYRIGNAC : Elaboration du budget.
- Troisième vice-président : Roland MOULINIER - maire de LA BACHELLERIE : contrôle de gestion, ressources humaines, assainissement non collectif (SPANC).
- Quatrième vice-président : Nadine ELOI - adjointe à HAUTEFORT : Tourisme, communication.
- Cinquième vice-président : Jean BOUSQUET - adjoint à TERRASSON : Economie, ordures ménagères.
- Sixième vice-président : Serge EYMARD - maire de LA FEUILLADE, conseiller général : Enfance, culture, sport, éducation.
- Septième vice-président : Gérard DEBET - maire de BADEFOLS D'ANS : Action sociale, CIAS.
- Huitième vice-président : Claude SAUTIER - maire de LIMEYRAT : Equipements, travaux, infrastructures.
- Neuvième vice-président : Isabelle DUPUY - adjointe à TERRASSON : Urbanisme, logement, marchés publics.
- Dixième vice-président : Michel LAPOUGE - maire de TEILLOTS : Environnement, agriculture, PDIPR, syndicat Vallée Vézère.

Huit Membres : Sabine MALARD (TERRASSON), Roger LARROUQUIE (TERRASSON), Dominique DURAND (TOURTOIRAC), Frédéric GAUTHIER (TERRASSON), Francis VALADE (TERRASSON), Yves MOREAU (HAUTEFORT), Laurent DELAGE (LE LARDIN), Bertrand CAGNARD (BARS).

Huit commissions ont été créées et recoupent pour l'essentiel les compétences dévolues aux vice-présidents qui sont chargés de les animer.

Depuis lors, le premier et principal acte a été de voter les huit comptes administratifs 2013 ainsi que le premier budget général 2014 du nouvel ensemble dont la section de fonctionnement atteint 3 277 675 € dont 746 000 € pour la fiscalité locale et 1 432 633 € de taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Les 7 budgets annexes ont également été examinés : 3 SPANC (assainissement non collectif), 3 zones artisanales et la maison de santé d'HAUTEFORT. Ces différents budgets ont tous été votés à l'unanimité.

La principale nouveauté est que les taux des quatre taxes locales (impôts ménages + CFE), précédemment différents doivent se rejoindre progressivement par un phénomène de lissage sur 13 ans. Le Terrassonnais avait les taux communautaires les plus faibles des 3 ex-communautés (et du département d'ailleurs) et va donc subir de très légères variations sur 13 ans et les deux autres ex-communautés vont voir diminuer leurs taux dans la même période. Pas de crainte particulière à avoir puisque pour un habitant du Terrassonnais, la hausse des 3 taxes payées par les ménages (TH, foncier bâti et non bâti) sera, en moyenne, de l'ordre de 6 € sur 13 ans soit une variation annuelle de 0,46 € !

Les instances communautaires vont devoir désormais se pencher sur les nouvelles compétences à transférer à la nouvelle structure : Le Tourisme, les centres de loisirs, l'urbanisme, la voirie sont à l'étude en sachant que ces compétences sont déjà exercées dans certaines ex-communautés et pas dans d'autres et qu'il va donc falloir s'aligner. Bref, du pain sur la planche.



LA VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

1. perspectives pour la prochaine rentrée scolaire

L'école maternelle, à Châtres, comptait 19 élèves en 2013-2014, et passera à 25 enfants à la rentrée de septembre. L'effectif augmente cette année de manière significative du fait de l'arrivée sur la commune de Peyrignac de trois familles avec de tous jeunes enfants.

L'école élémentaire, à Peyrignac (une classe de cycle 2 : CP / CE1 et une classe de cycle 3 : CE2/ CM1/CM2), comptait respectivement 15 et 20 enfants cette année scolaire, et ces nombres passeront à 14 pour le cycle 2 et 21 pour le cycle 3, soit un total de 35 enfants, tant pour l'année scolaire qui s'achève, que pour l'année scolaire à venir.

En somme, l'effectif global du RPI serait à la prochaine rentrée de 60 élèves.

Il est dommage que quelques familles ne fassent pas le choix de scolariser leurs enfants sur place, car une école dans un village, c'est la vie du village tout entier qui est assurée de durer.



2. activités périscolaires

La réforme des rythmes scolaires, qui devient obligatoire pour toutes les communes de France à la prochaine rentrée, a été mise en place à Peyrignac dès cette année.

Les enfants quittent l'école une heure plus tôt les lundi, jeudi et vendredi après-midi, et les enfants volontaires sont pris en charge, pendant cette heure libérée, par la mairie, qui organise et gère ce nouveau temps d'activités périscolaires. En contrepartie, les enfants ont classe trois heures le mercredi matin.

L'objectif majeur de ce dispositif est de favoriser l'accès de tous les enfants à des pratiques culturelles, artistiques et sportives et de les amener à découvrir des centres d'intérêt nouveaux.

Une quinzaine d'intervenants différents ont pu encadrer les enfants, sans compter Fanny Lacoste, déjà employée par la commune pour la garderie et la surveillance de la cantine scolaire, et qui intervient toute l'année sur ces trois heures hebdomadaires. Cinq parents d'élèves se sont ajoutés en cours d'année à des intervenants pour les épauler. Presque tous ces intervenants sont bénévoles.

Au niveau des activités elles-mêmes, elles changent après chaque période de congés scolaires. Les enfants ont fait de la cuisine, du yoga, du football, du handball, de la musique, des marionnettes, du théâtre, de l'instruction civique, de très nombreuses activités manuelles, dont une fresque préhistorique pour décorer le mur du préau de l'école. Ils ont écouté des contes, ont participé à un atelier sur la nutrition, ont découvert la faune et la flore de Peyrignac. Ils se sont initiés à l'occitan, ont correspondu par vidéo avec des enfants anglais, ont enrichi leur expression orale, et enfin ils ont rencontré des anciens de Peyrignac qui leur ont raconté leur enfance dans les années 1930. Cet atelier s'est clôturé par des panneaux sur ce qu'ils ont vu et entendu, et qui ont été exposés, ainsi que des objets de l'époque, dans des locaux de la mairie, tout début juillet.

Beaucoup d'enfants étaient inscrits dès la rentrée à presque toutes les activités, et en fin d'année, presque tous y participent.

Les parents ont exprimé leur satisfaction, en particulier au niveau de la variété et de la qualité des activités proposées, et les enfants également sont contents de ces découvertes.

Ce dispositif est bien sûr maintenu l'an prochain. Des contacts sont en cours pour élargir la palette d'activités, et tous les habitants qui ont une passion ou un domaine d'intervention susceptible d'intéresser des enfants peuvent prendre contact avec la mairie.



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE : LES BONS REFLEXES

1. Nous ne voulons pas décider de tout sans concertation. C'est pourquoi des réunions des habitants des différents quartiers et des villages de Peyrignac commenceront dans le courant de l'été. Les personnes intéressées auront le rôle de conseils consultatifs, et pourront proposer des améliorations de leur cadre de vie.

2. Nous allons remettre à jour les chemins de randonnée sur Peyrignac et ses environs, et faire découvrir en passant le petit patrimoine local. Il s'agira de nettoyer puis de baliser les circuits.

Cette activité débutera cet été, et l'information se fera par voie d'affiches.

Nous envisageons ensuite, sur le temps d'activités périscolaires, de faire avec les enfants de l'école des panneaux indiquant les noms des arbres et des arbustes rencontrés.



3. gestion des déchets

Un nouveau bac collecteur installé sous le cimetière permet de récupérer les **chaussures et les vêtements usagés**. Cette collecte est ensuite dirigée avec le concours d'Interm'aide (association Terrassonnaise d'insertion) à LIMOGES ou 40 % des chaussures et vêtements sont redistribués à des associations caritatives, et le reste est recyclé et sert à créer de nouveaux produits. Une occasion pour nous tous de faire œuvre utile pour l'environnement et en même temps de rendre service aux personnes dans le besoin.

Comme nous l'avons fait par le passé, une benne permettant de récupérer les **ferrailles et métaux exclusivement** sera mise à votre disposition au stade de football **du 10 au 17 juillet**.

Nous rappelons à nouveau que les autres **encombrants, huiles et solvants usés, déchets verts, ...** sont récupérés à la déchetterie de Condat le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, et le mardi matin.

4. Une **réserve d'eau** de 300 litres vient d'être installée **au cimetière**, pour que les personnes âgées ayant du mal à se déplacer et à porter des bidons d'eau puissent arroser les fleurs.

Nous demandons donc aux personnes qui ne souffrent pas de ces gênes de bien vouloir leur réserver cette eau, qui ne doit en aucun cas servir pour effectuer des travaux. Un robinet est à leur disposition à l'entrée du cimetière côté rampe.

5. L'été arrivant, nous rappelons aux propriétaires et occupants de logements qu'ils ont obligation de **nettoyer leur terrain** 50 mètres autour des constructions et 10 mètres de part et d'autre des chemins d'accès, pour éviter le départ et la propagation d'incendies, mais aussi les animaux indésirables. L'élagage fait aussi partie de ces obligations.

6. tranquillité et propreté publiques

- Les **bruits de voisinage** créent à la longue des situations conflictuelles dont tout le monde souhaite évidemment se passer. Alors, pour bien vivre ensemble, pensons à laisser les tondeuses et autres appareils bruyants à l'abri les jours ouvrables entre 12h et 14h30, et après 19h30.

-Le dimanche et les jours fériés nous ne pouvons nous en servir qu'entre 10h et midi, et pas du tout l'après-midi.

-Les aboiements de chiens répétitifs, intenses et qui durent dans le temps, ainsi que les radios et téléviseurs allumés la porte donnant sur l'extérieur ouverte, sont autant de troubles de la tranquillité d'autrui.

Il est préférable d'informer les voisins à l'avance si une fête est prévue dans le quartier, ils seront plus compréhensifs.

-La vitesse limite dans le village n'est pas **100 km à l'heure**, ni même 70. (Un nouveau ralentisseur va être installé au niveau de la boulangerie). Elle est de **30 km/h**. Evitons ainsi tous les risques d'accident dans le village ...

- Enfin, il est interdit de laisser les chiens se promener dans les rues s'ils ne sont pas tenus en laisse.

Cela évite d'avoir à freiner brutalement, mais aussi d'avoir à slalomer autour des déjections, en particulier autour du cimetière, de l'église et devant la mairie. Il en va de l'image du village...

Des habitants du village ont fait récemment l'effort de clôturer leur terrain pour que leurs chiens ne circulent plus seuls. Merci à eux.

MERCI DE BIEN VOULOIR TENIR COMPTE DE TOUTES CES CONSIGNES

LA VIE ASSOCIATIVE

Le Club
de l'Amitié

Lors du Conseil d'Administration qui a suivi son Assemblée Générale du 1^{er} février 2014, le Bureau du Club de l'Amitié a été modifié. Pierre LAJANTHE a été élu président en remplacement de Pierre LAFAYE élu président d'honneur et Eliane DURAND élue secrétaire en remplacement de Pierre LAJANTHE. Ce nouveau bureau va poursuivre les activités multiples et variées de ce club qui a progressé depuis sa création en 1993 et a apporté dans la commune, les communes voisines et au-delà, de la convivialité et de la bonne humeur et a permis aux aînés qui y ont participé, de trouver des moments d'amitié et le plaisir de vivre ensemble.

Nos activités de ce premier semestre ont obtenu des résultats très satisfaisants. Le repas paella - L'interclubs avec nos amis de Ladornac, et une conférence sur les OGM. - Le concours de belote - Le repas animé à la Table des Troubadours à Atur - La journée du 1^{er} mai, randonnée pédestre et repas organisée avec l'Amicale Laïque - Le voyage d'une semaine en Andalousie - La dictée départementale à Nontron, ont chacune connu leur succès habituel.

Les toutes dernières activités qui se sont mises en place : La journée 'Séniors Soyez Sport' du vendredi 20 juin et la soirée du mardi 24 juin avec la prestation gratuite à l'église des chorales de La Bachellerie et du Lardin suivi du feu de St. Jean ont obtenu elles aussi un excellent accueil.

Le jeudi 26 juin ce fut avec un très grand plaisir partagé que nous avons accueilli à la salle des fêtes les enfants de l'école qui ont souhaité les anniversaires aux aînés concernés. Le lendemain, notre sortie au Lac de Vassivière avec le club de Ladornac a affiché complet.

Le repas du club du 14 juillet clôturera notre programme d'avant les vacances avec son exposition de peintures réalisées par nos artistes et une vente d'objets faits main vendus à son profit. Nous invitons tous les peyrignacois (es) à venir nous rejoindre pour cette journée.

La dynamique de notre club, l'enthousiasme de tous ceux qui s'impliquent dans la mise en place des actions réalisées montrent, nous le pensons, que nous ne sommes pas des vieillards gâteux comme le laissent penser beaucoup de nos cadets qui nous ignorent et qui craignent de vieillir plus vite à notre contact. Ceux qui ont une vision plus objective de la vocation du club sont invités à venir nous rejoindre, nous les accueillerons avec plaisir. Ce sont les **quinquagénaires et les jeunes sexagénaires** qui ont depuis sa création et ces dernières années assuré la réussite des manifestations variées réalisées. Notre effectif est maintenu constant pour 2014 avec un âge moyen de 72 ans.



PERI 'QUAD EVASION

Cette année l'association a participé à la journée des séniors du 20 Juin. En effet, certains adhérents retraités ont proposé à ceux qui le désiraient des balades en quad sur les chemins de la commune.

Changement de date pour le repas « jambon à la ficelle » : samedi 19 Juillet et non samedi 23 Août 2014.

Comité
des
Fêtes

Changement de président après la retraite anticipée d'André MOULIN, remplacé par Fabienne GRANCHAMP qui connaît bien le fonctionnement de la structure et qui est entourée par la même équipe.


Cette année, la traditionnelle fête du pain n'a pu avoir lieu en raison de travaux sur un four. Par contre les «marchés de producteurs» qui rythment tous nos Vendredis soir de Juillet et Août auront bien lieu selon les mêmes modalités en terme d'organisation qui ont fait leurs preuves et que l'on nous envie, avec chaque Vendredi une animation musicale.

Le premier marché aura lieu sur la place entre la salle des fêtes et l'église pour cause d'occupation de la cour de l'école.

Les autres marchés se dérouleront selon les mêmes modalités que précédemment avec les mêmes producteurs, la même équipe d'une trentaine de bénévoles qui se dévouera pour assurer votre bien être aux frites, à la buvette, à la cuisson etc... Dans le courant de l'été, une soirée sur réservations est organisée : Le Vendredi 8 Août, soirée sanglier au marché de producteurs.

En fin d'été, la fête au village clôturera la saison estivale avec sensiblement les mêmes manifestations que précédemment, à savoir le samedi après-midi le traditionnel concours de pétanque, les jeux et le concours de vélos fleuris sous la houlette de Nadia. En soirée, le repas moules frites est de rigueur sur réservations, à la mairie ou au 06 81 72 03 44, avec Laurent MAGNE pour assurer l'animation. Dimanche, la brocante/vide grenier est maintenue de même que la messe chantée par la chorale de LA BACHELLERIE. En journée, une teinte musicale à l'orgue de barbarie et en soirée, bal musette avec Fernand CHEVALIER et le feu d'artifice.

Nous espérons rencontrer encore plus de PEYRIGNACOIS intéressés par l'animation de leur commune. De nombreux bénévoles s'y impliquent et c'est un encouragement pour eux que de se sentir soutenus.

 Il est utile de rappeler de temps en temps les principes de l'Amicale, car nous y tenons ... C'est une association, affiliée à la Ligue de l'Enseignement, qui a pour but de favoriser la pratique d'activités physiques et sportives, d'organiser des loisirs tels que théâtre, cinéma, musique, danse, conférences, visites, voyages... dans le cadre communal ou intercommunal, de réaliser des œuvres actions au bénéfice de ses membres et de leurs familles, et de renforcer la solidarité de tous les habitants, l'esprit de compréhension mutuelle et de coopération.

L'Amicale compte pour l'année scolaire 2013-2014 122 membres (39 enfants, 18 ados et 65 adultes). Cette année, nos activités régulières étaient les suivantes :

- théâtre pour les enfants, pour les ados, pour les adultes, danse pour les enfants, mini-chorale enfants-ados, le tout couronné par deux spectacles à la salle des fêtes fin mars et début avril, et une représentation fin avril à la maison de retraite de la Roche Libère à Terrasson, faite par les enfants.
- badminton, au gymnase, dans une ambiance très famille et très détendue,
- yoga, qui sera remplacé à partir de septembre 2014 par de la gymnastique d'entretien, animée par Sylvie Blondel, qui a une formation UFOLEP et qui habite au Lardin.

À la rentrée 2014, nous aurons également une nouvelle section généalogie, sous la houlette d'Andrée Brunelière, coordinatrice du Fil d'Ariane 24, site d'entr'aide généalogique sur internet.

Pour ce qui est des événements occasionnels, **Halloween** a vu défiler des enfants de l'Amicale costumés dans les rues du bourg, et recueillir des bonbons. A midi, dégustation de potage au potiron ou à l'ortie, dont le surplus a été vendu devant la salle des fêtes.

Marché gourmand pour **Noël**, avec vente de velouté de cèpes (des bois de Peyrignac), de gâteaux divers, pains d'épices, confitures ... le Noël des enfants de l'école, avec le père Noël qui a offert un livre à chacun.

Soirée jeux de société, ouverte à tous, en janvier, suivie en février par un **spectacle EXCEPTIONNEL de la chanteuse Christine Good**, accompagnée par son musicien Bimbo Acock : un voyage à travers l'histoire de la chanson française dans une ambiance très chaleureuse.

Puis sont arrivés **Carnaval**, la **chasse aux œufs de Pâques** dans les bois de Lala, la **journée du 1^{er} mai**, (randonnée pédestre et repas à l'ail organisés avec le Club de l'amitié), une **sortie de fin d'année à Jacquou Parc au Bugue**, pour les enfants inscrits à la danse, au théâtre et à la chorale, la **journée Seniors Soyez Sport** le 20 juin, journée organisée par le Conseil Général de la Dordogne, épaulé sur place par les associations de Peyrignac, et enfin la **kermesse de l'école** le samedi 28 juin, avec la collaboration des maître/sses et des parents d'élèves.

Nous avons rejoint ce printemps «Itinérance Culturelle en Terrassonnais », qui réunit des associations (le Foyer Rural de La Feuillade, Anim' Pazayac, l'Albert Lu à La Dornac et le Foyer des Jeunes et d'Education Populaire de Beauregard), associations souhaitant développer le spectacle vivant (théâtre, danse, musique) dans les villages du Terrassonnais, en collaboration avec l'Agence Culturelle Départementale Dordogne Périgord, et en relation avec le Conseiller Général du canton. Nous choisirons un spectacle ou deux en 2015, la programmation de 2014 étant depuis longtemps terminée.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des renseignements ou si vous avez une proposition de projet, que ce soit événement ponctuel ou activité régulière, car nous souhaitons élargir notre champ d'actions, et rester à l'écoute des attentes des habitants de Peyrignac.



Une nouvelle saison se termine pour le Hand Ball Club Vallée Vézère (Montignac-Peyrignac-Terrasson) avec des résultats très prometteurs pour les équipes seniors et plus mitigés pour les jeunes.

Le club maintient malgré tout son label Argent pour l'école de hand et compte six joueurs convoqués en sélection départementale (année 2001/2002).

Le HBCVV maintient globalement son niveau d'effectif avec 140 licenciés et se classe ainsi à l'un des tous premiers rangs du département.

La grande satisfaction du club cette année, c'est le premier titre obtenu par les seniors garçons dans le championnat honneur départemental et leur ¼ de finale de la coupe de Dordogne.

Les seniors filles occupent une honorable seconde place en honneur départemental et ont accédé à la demi-finale du challenge de Dordogne où elles se sont inclinées après 2 séries de jets de 7 mètres (penalties).

Les – 18 Filles terminent dernières de leur poule.

Les -15 Garçons ont réussi la première phase et s'effondrent en 2^{ème} phase.

Les – 13 Garçons ont des résultats très moyens.

Les – 11 Mixtes occupent une honorable 2^{ème} place.

Ces résultats s'expliquent principalement par le changement en catégorie supérieure pour nombre de jeunes.

Une autre satisfaction au niveau des dirigeants, c'est la médaille décernée par le Comité Périgord Hand Ball à Bernadette et Arnaud Carré, pour leurs efforts à faire pérenniser le handball dans le secteur. « Nous considérons que cette gratification personnelle n'est pas seulement la notre mais celle de tous les bénévoles qui œuvrent pour faire évoluer le club ! » dixit la présidente, Bernadette Carré.



*Les Seniors
Garçons
Champions !*



*Journée 'Seniors Soyez Sport'
Du Conseil Général et du club
de l'Amitié*



*Exposition
'les anciens racontent'
réalisée dans le cadre des
activités périscolaires*



Kermesse de l'école

06 24 35 02 84

Stéphane Lapouyade

ARTISAN PÂTISSIER GLACIER CHOCOLATIER

Le Saint Sour

32 avenue Charles de Gaulle - 24120 TERRASSON

☎ 05 24 16 17 44

C R
Les Compagnons Réunis

Georges LAFAYE



Restauration monuments
historiques
ZA les Chasselines

24210 LA BACHELLERIE
05.53.51.59.31

Pizzeria - Resto - Café concert

Le marquee

Pizzeria - Resto - Café concert

Chemin de la Nuelle 24210 Peyrignac

05
24
16
17
44



CELINE

Coiffure à domicile

Tél. : 06.89.04.06.14

24210 PEYRIGNAC

www.coiffeuse-domicile-dordogne.fr/



Porcelaine et objets
publicitaires

Jean-Charles GRANCHAMP

Tél. : 06 09 03 06 49

Site internet : <http://popcom24.fr>

24210 PEYRIGNAC

EPICERIE PEYRIGNACOISE

Laëtitia REY



Epicerie – Produits frais
Pain – Gaz – Tabac
Livraison – Presse
Point Poste



24210 PEYRIGNAC

Tél. : 05.53.50.70.19

S.A.R.L ROULAND



Menuiserie bois / alu / PVC
Aménagements de Combles
Isolation – Electricité

24210 PEYRIGNAC

Tél./Fax : 05.53.50.64.83

Portable Menuiserie
06.07.54.80.75

Portable Electricité
06.22.19.41.97

AU TARAVELOU

Vendredi midi : repas à thèmes

Repas de groupe toute l'année

Bar - Restaurant

24210 Peyrignac

06 22 09 61 41 / 05 53 50 80 99

Le Pain de Peyrignac

Cuit au feu de bois

Christian & Nicolas
Delmas



24210 PEYRIGNAC

Tél : 05.53.50.63.39

Tél./Fax. : 05.53.50.80.92

TAXI – AMBULANCES AJC 24

Transports toutes distances

Urgences 24h/24

Conventionné Sécurité

Sociale



TAXI

Taxi : 05.53.51.64.95 ou
06.78.93.90.75

Ambulance : 05.53.50.20.17 ou
06.83.78.85.26

ROULAND Daniel

Tous travaux de plâtrerie
Maçonnerie – Peinture



Artisan

Portable : 06.09.87.44.19

La Bonnelle - 24210 PEYRIGNAC

Camping La Garenne

Peyrignac Dordogne Périgord

Location et vente chalets, mobil home

Parcelle à l'année

Repas de famille avec hébergement

Ouvert à l'année

Tél. : 05.53.50.57.73



Panneaux, Enseignes,
Lettrage, Découpe
Numérique, Cartes de visite,
Flyers, Décor véhicules...
Créations tous supports

06 81 95 86 07

La Brousse - 24210 PEYRIGNAC

www.signea.fr - signea24@orange.fr